



N° de licence :

Catégorie :

Date d'entrée :

### Demande de création de licence et d'adhésion

Nom du club :		N° d'affiliation :	
Nom :		Prénom :	
Date de naissance : / /		Lieu naissance : Sexe : M / F	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Fixe :		Pays :	
Email :		Mobile :	
Nationalité :		Mobile 2 :	
<input type="checkbox"/> <b>Je souscris une licence</b> (Dans ce cas, je consulte mon club qui me délivrera les informations adaptées. <u>Photo obligatoire</u> pour la pratique en compétition.)			
<input type="checkbox"/> 21 ans et plus en 2018		<input type="checkbox"/> - de 21 ans en 2018	
<input type="checkbox"/> Adulte pratique en compétition		<input type="checkbox"/> Jeunes	
<input type="checkbox"/> Adulte pratique en club		<input type="checkbox"/> Poussins	
<input type="checkbox"/> Adulte sans pratique		<input type="checkbox"/> Convention FFSU n°	
		<input type="checkbox"/> Convention UNSS n°	
Ou les suivantes			
<input type="checkbox"/> Convention FFH n°		<input type="checkbox"/> Convention FFSA n°	
<input type="checkbox"/> Découverte (à partir du 1 <sup>er</sup> mars)			
<b>Assurance individuelle accident</b> (article L321-6 du code du sport) – détail dans la notice jointe à la présente			
<input type="checkbox"/> Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.			
✓ Est compris dans mon prix de licence, la souscription à l'assurance individuelle accident (0,25€). L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence.			
Certificat Médicale			
<input type="checkbox"/> Je présente un certificat médical datant de moins de 1 an.			
Date du certificat :		Type de certificat : <input type="checkbox"/> Compétition <input type="checkbox"/> Pratique	
<input type="checkbox"/> <b>Je m'abonne au magazine fédéral « Le tir à l'arc »</b> au tarif licencié de 22,00€ (abonnement 1 an – 4 numéros)			

J'accepte de recevoir des informations de la FFTA et de ses partenaires

J'autorise l'utilisation de mon image (photo, vidéo,...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique de tir à l'arc.

**!/ Pour tous les entrainements et tous les adhérents, la tenue de sport est obligatoire (survêtement + chaussures de sport)**

Montant et mode de règlement : € Nom du signataire (ou responsable légal) :

Chèque

Espèces

Autres

Date et signature (obligatoire)

## Formulaire de responsabilité

Monsieur, Madame,

Lors des inscriptions, il est remis et indiqué aux parents un planning des horaires des séances d'entraînements. Il appartient donc à ces derniers de s'assurer que pour chaque séance de la présence effective du responsable de l'entraînement, un cas de force majeure pouvant se produire sans qu'il soit possible de prévenir les parents de l'annulation d'un cours ou d'un entraînement. De même, à la fin prévue de chaque séance, il est impératif que les parents soient ponctuels pour récupérer les enfants, les personnes chargées des cours ne pouvant assurer la surveillance au-delà des horaires indiqués.

En aucun cas, ni l'ESF ni les personnes assurant les entraînements ne sauraient être tenus pour responsables si l'enfant se trouvait victime d'un accident avant et après un entraînement notamment sur le trajet.

Pour la bonne forme, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous, le dater et le signer.

Pour l'E.S.F., le Président du club de tir à l'arc.

Monsieur, Madame .....

Responsable légal de l'enfant.....

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente note et dégage l'association E.S.F. tir à l'arc de toute responsabilité d'encadrement en dehors des activités organisées par elle, et des locaux où ont lieu ces activités.

Date: le ...../...../.....

Signature avec "lu et approuvé"

## Informations médicales

### CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU TIRA L'ARC

Ce certificat de non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc est OBLIGATOIRE pour toute compétition inscrite au calendrier fédéral, quelle que soit la catégorie d'âge.

### LISTE DES CONTRE-INDICATIONS A LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC

Cette liste est destinée à informer le médecin examinateur et n'est pas exhaustive. Il lui appartiendra de juger des contre-indications qui pourraient exister.

- |  |   |
|--|---|
| ➤ Hypertension artérielle sévère non stabilisée          | ➤ Fracture récente  |
| ➤ Angor d'effort   | ➤ Intervention abdominale récente                                 |
| ➤ Cardiopathie sévère                                    | ➤ Psychiatrie (laissé à l'appréciation du médecin examinateur)    |
| ➤ Infarctus du myocarde (relatif)                        | ➤ dernier trimestre de grossesse pour les disciplines de parcours |
| ➤ Pneumothorax récidivant (relatif)                      |   |
| ➤ Scoliose importante évolutive (relative ou temporaire) |   |

NOTA: puissance maximale d'arc autorisée jusqu'à 11 ans révolus: 18 livres marquées par le constructeur.

### REGLES SUR LES CERTIFICATS MEDICAUX ET SURCLASSEMENT

- Le certificat de non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc est obligatoire pour toute compétition inscrite au calendrier fédéral quelle que soit la catégorie d'âge.
- Les Poussins ne peuvent être surclassés. Ils peuvent prendre part aux rencontres dès l'âge de 8 ans.
- Le certificat médical est valable 3 ans à dater du jour de l'examen médical, sauf survenue d'une contre-indication.
- les Arbitres des disciplines de parcours doivent attirer l'attention du médecin examinateur sur la spécificité de ces disciplines (marche, course en terrain accidenté...)

### **AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE (POUR LES MINEURS)**

Je soussigné, Monsieur, Madame.....

Agissant en tant que parent (ou tuteur) autorise la F.F.T.A. et son représentant légal à faire pratiquer sur l'enfant..... Tout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état. J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital compétant le plus proche.

(Le renouvellement annuel est nécessaire)

Année:....., fait à .....le..... signature